

DECISION CA008-2014

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers
Vu la délibération CA024-2012 du 06 mars 2012
Vu la délibération CA033-2012 du 29 mars 2012

■ **Objet de la décision** Demandes d'adhésion de l'ISTIA, de l'UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé, de l'UFR Sciences et de la Présidence (DI, Valorisation, Cabinet)

Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :

1. d'approuver les demandes d'adhésion de l'ISTIA : Institute of Electrical and Electronics Engineers IEEE, Angers Technopole, Club Électronique, Électrotechnique , Automatique (EEA), Association Française de Réalité Virtuelle (AFRV), ESREDA, Pôle Génie Civil Ouest (PGCO), Société de Mathématiques Appliquées Industrielles (SMAI), Association E-Kart, Société Française de Recherche Opérationnelle et d'Aide à la Décision (ROADEF), Comité d'Etudes sur les Formations d'Ingénieurs (CDEFI), Conférence des directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI), Union des Professeurs de Langues des Grandes Ecoles (UPLEGESS), SHF – Société des Hispanistes Français, Comité Français du Test Logiciel (CFTL), Réseau Universitaire français pour l'Enseignement et la Recherche En Qualité (RUFEREQ), Mouvement Français pour la Qualité et le Management (MFQM), Association pour le développement des Sciences et Techniques de l'Environnement (ASTE), Club Électronique, Électrotechnique , Automatique (EEA), Société des Ingénieurs de l'Automobile (SIA), Société Française de Statistique (SFDS), Institut pour la Maîtrise des Risques (IMDR-SDF), American Society For Quality (ASQ), Comité Africain de Métrologie (CAFMET), "Association Française pour l'Analyse de la Valeur (AFAV) Pays de la Loire", Association Francophone des Utilisateurs de TRIZ (TRIZ), IRESA, "OPC foundation The Interoperability Standard for Industrial Automation & Other Related Domains", EPSG : Ethernet Powerlink Standardization Group, Société de l'Électricité, de l'Électronique et des technologies de l'information et de la communication (SEE), Club Électronique, Électrotechnique , Automatique (EEA), Loire Electronic Applications Valley, ANGERS TECHNOPOLE, ASTINOV, Association « Les communautés MS »

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **10 février 2014**

1/2

2. d'approuver les demandes d'adhésion de l'UFR Sciences pharmaceutiques et ingénierie de la santé : AFNOR : Association Française de Normalisation, Angers Technopole, AURAP : Association Universitaire des Responsables Administratifs des Facultés de Pharmacie, Conférence des Doyens des Facultés de Pharmacie de France, CIDPHARMEF Conférence Internationale des Doyens des Facultés de Pharmacie d'Expression Française*, FAMO : Fédération Mycologie de l'Ouest, MFQM : Mouvement Français Qualité et Management, Société Française de Cosmétologie, Société Mycologique de France, Association des Jardins Botaniques de France et des pays francophones, Société française de cardiologie (hypertension artérielle), Collège Français des pharmaciens conseillers et maitres de stage Angers Technopole, SESA : Société d'Etudes Scientifiques de l' Anjou, Association Phytolia, Groupe Polyphénols
3. d'approuver les demandes d'adhésion de l'UFR Sciences : CDUS, ROADEF
4. d'approuver les demandes d'adhésion de la Présidence | Direction de l'international : ISEP | Valorisation : Réseau Curie | Cabinet : Atlanbois

Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

A Angers, le 06 février 2014

Jean-Paul SAINT-ANDRE
Le Président de l'Université d'Angers

Pour le président
et par délégation
Le Directeur général des services
Olivier TACHEAU



La présente délibération est immédiatement exécutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **10 février 2014**

2/2

SECRETARIAT GENERAL

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction			
	nom de la structure			
Nom de l'association ou de la société savante	Montant	Centre financier	Observations	Date compte rendu CA
Renouvellement adhésion au réseau Curie	700,00 €	955 10		

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction		
30/01/2014	ISTIA		
Nom de l'association ou de la société savante	Montant	Centre financier	Observations
Institute of Electrical and Electronics Engineers IEEE	300,00 €	LARIS 911EA30	LARIS – 2 adh. individuels : fiabilité – automatique
Angers Technopole	50,00 €	LARIS 911EA30	LARIS
Club Électronique, Électrotechnique , Automatique (EEA)	280,00 €	LARIS 911EA30	LARIS – labo
Association Française de Réalité Virtuelle (AFRV)	220,00 €	LARIS 911EA30	Eq ISISV- P RICHARD
ESREDA	500,00 €	LARIS 911EA30	Eq SFD – A.KOBI
Pôle Génie Civil Ouest (PGCO)	400,00 €	LARIS 911EA30	Eq SFD D.BIGAUD
Société de Mathématiques Appliquées Industrielles (SMAI)	70,00 €	LARIS 911EA30	Eq SDOR JC JOLLY
Association E-Kart	80,00 €	Ecole d'ingénieurs 93250	S.Cloupet
Société Française de Recherche Opérationnelle et d'Aide à la Décision (ROADEF)	70,00 €	Ecole d'ingénieurs 93250	M.BARREAU
Comité d'Etudes sur les Formations d'Ingénieurs (CDEFI)	700,00 €	Ecole d'ingénieurs 93250	

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction		
30/01/2014	ISTIA		
Nom de l'association ou de la société savante	Montant	Centre financier	Observations
Conférence des directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI)	2 100,00 €	Ecole d'ingénieurs 93250	
Union des Professeurs de Langues des Grandes Ecoles (UPLEGESS)	50,00 €	Ecole d'ingénieurs 93250	V.Reverdy
SHF – Société des Hispanistes Français	40,00 €	Ecole d'ingénieurs 93250	M.landron
Comité Français du Test Logiciel (CFTL)	300,00 €	EI option QSF 93230	A TODOSKOFF
Réseau Universitaire français pour l'Enseignement et la Recherche En Qualité (RUFEREQ)	100,00 €	EI option QSF 93230	M.Barreau
Mouvement Français pour la Qualité et le Management (MFQM)	400,00 €	EI option QSF 93230	
Association pour le développement des Sciences et Techniques de l'Environnement (ASTE)	300,00 €	EI option QSF 93230	
Club Électronique, Électrotechnique , Automatique (EEA)	60,00 €	EI option QSF 93230	
Société des Ingénieurs de l'Automobile (SIA)	160,00 €	EI option QSF 93230	
Société Française de Statistique (SFDS)	700,00 €	EI option QSF 93230	

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction		
30/01/2014	ISTIA		
Nom de l'association ou de la société savante	Montant	Centre financier	Observations
Institut pour la Maîtrise des Risques (IMDR-SDF)	850,00 €	EI option QSF 93230	
American Society For Quality (ASQ)	150,00 €	EI option QSF 93230	
Comité Africain de Métrologie (CAFMET)	400,00 €	EI option QSF 93230	
Association Française pour l'Analyse de la Valeur (AFAV) Pays de la Loire	200,00 €	EI option IDI 93220	
Association Francophone des Utilisateurs de TRIZ (TRIZ)	250,00 €	EI option IDI 93220	
IRESA	250,00 €	EI option IDI 93220	
OPC fundation The Interoperability Standard for Industrial Automation & Other Related Domains	1000\$	EI option AGI 93240	
EPSPG : Ethernet Powerlink Standardization Group	550,00 €	EI option AGI 93240	
Société de l'Électricité, de l'Électronique et des technologies de l'information et de la communication (SEE)	180,00 €	EI option AGI 93240	
Club Électronique, Électrotechnique, Automatique (EEA)	60,00 €	EI option AGI 93240	individuel
Loire Electronic Applications Valley	450,00 €	Service général 93210	

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction		
30/01/2014	ISTIA		
Nom de l'association ou de la société savante	Montant	Centre financier	Observations
ANGERS TECHNOPOLE	90,00 €	Service général 93210	
ASTINOV	350,00 €	Service général 93210	
Association « Les communautés MS »	70,00 €	Service Communication 93290	S.Cloupet- L.Bordet

SECRETARIAT GENERAL

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction		
23/01/2014	nom de la structure		UFR SCIENCES
Nom de l'association ou de la société savante	Montant	Centre financier	Observations
CDUS	425,00 €	933-10	ADHESION 2014 - CDUS
ROADEF	170,00 €	911 - EA22	ADHESION 2014 - Laboratoire LERIA

SECRETARIAT GENERAL

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction			
	DRI			
Nom de l'association ou de la société savante	Montant	Centre financier	Observations	Date compte rendu CA
Association ISEP France	390,00 €	900301	cotisation annuelle 2014	

SECRETARIAT GENERAL

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction			
	nom de la structure		Cabinet	
Nom de l'association ou de la société savante	Montant	Centre financier	Observations	Date compte rendu CA
atlanbois	240,00 €	900103	cotisation annuelle 2014	

SECRETARIAT GENERAL

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction		
30/01/2014	nom de la structure		UFR Sciences Pharmaceutiques et Ingénierie de la Santé
Désignation	Montant	Centre financier	Observations
ADAR : Association des Diabétiques d'Angers-Région	40	90720	
AFNOR : Association Française de Normalisation	230	90730	
Angers Technopole	110	90730	
AURAP : Association Universitaire des Responsables Administratifs des Facultés de Pharmacie	110	90710	
Conférence des Doyens des Facultés de Pharmacie de France	310	90710	
CIDPHARMEF Conférence Internationale des Doyens des Facultés de Pharmacie d'Expression Française*	550	90710	
FAMO : Fédération Mycologie de l'Ouest	100	90720	
MFQM : Mouvement Français Qualité et Management	350	90730	
Société Française de Cosmétologie	160	90730	
Société Mycologique de France	60	90720	
Association des Jardins Botaniques de France et des pays francophones	100	90710	
Société française de cardiologie (hypertension artérielle)	150	90720	
Collège Français des pharmaciens conseillers et maitres de stage	50	90720	
Angers Technopole	70	911UMR16	
SESA : Société d'Etudes Scientifiques de l' Anjou	40	90720	
Association Phytolia	200	911EA26	
Groupe Polyphénols	70	911EA26	